

## La démocratie est-elle compatible avec la gestion de nos déchets ?

Au sujet du projet du nouveau centre de tri à Masseube



La démocratie est-elle compatible avec la gestion de nos déchets ?

Le Centre de tri sélectif des déchets recyclables (poubelles jaunes) d'Auch-Lamothe, géré par Trigone, est obsolète depuis de nombreuses années et près de 20 % des déchets repartent à l'enfouissement dans les centres de Pavie et du Houga.

La solution de Trigone, en charge du traitement des déchets de notre département, consiste à installer à Masseube un Centre interdépartemental de tri, regroupant le Gers, les Hautes-Pyrénées et le Sud-Comminges, avec la création de Tri-O, une Société publique locale (SPL) et un investissement de 25 millions d'euros. 30 000 tonnes de déchets issus de la collecte sélective auprès de 450.000 habitants des trois départements devraient y être traités chaque année.

Depuis l'annonce il y a deux ans de la création de ce Centre de tri, Trigone a géré ce dossier sans aucune information ou concertation avec les habitants et associations environnementales, tout comme lors de la prolongation du centre d'enfouissement de déchets ménagers de Pavie. Pourtant, ce futur Centre de tri est un élément structurant du Plan Régional de prévention et d'élimination des déchets, d'autant plus qu'il s'accompagne d'un accord avec les deux autres entités territoriales impliquées dans TRI-O

Le projet est bien avancé ; l'étude de faisabilité est confiée depuis mai 2001 à un bureau d'études toulousain pour près de 200.000 € et les travaux devraient commencer en 2023 avec une mise en route prévue en 2024.

Les associations environnementales signataires, ainsi que le collectif « Protégeons Masseube, ville verte », s'interrogent sur le bien-fondé et la localisation de ce futur Centre de tri et en l'état actuel, s'y opposent.

- Pourquoi et comment le choix d'une très grosse structure sur ce site a-t-il été effectué, avec des conséquences importantes sur le bilan carbone et sur l'environnement ?
- Pourquoi, au mépris des textes régissant ce type de dossier, les associations environnementales et les riverains n'ont-ils pas eu connaissance des éléments du projet et ont été mis devant le fait accompli, sans même l'organisation d'une réunion publique par Trigone et le maire de Masseube ?
- Pourquoi une enquête publique n'est-elle pas prévue par les services de l'Etat dans les territoires concernés ?

Nous avons saisi le Préfet le 27 octobre pour avoir, a minima, une information dans le cadre du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) du 23 novembre prochain.

Une réponse favorable serait un signal positif, car la gestion des déchets est l'affaire de tous et doit faire l'objet d'un débat démocratique et transparent.

**Les Amis de la Terre 32** (membre de France Nature Environnement Midi-Pyrénées)

**Bien vivre dans le Gers**

**Collectif Protégeons Masseube, ville verte**

Contacts :

Jean-Manuel Fullana, Les Amis de la Terre 32. Tel : 06 82 49 85 20

Sylviane Baudois, Bien Vivre dans le Gers. Tel : 06 83 20 51 96

Henry Marseillan, Protégeons Masseube, ville verte. Tel : 06 64 21 56 31